



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DU FINISTÈRE

COMMUNIQUE DE PRESSE

Quimper, le 11 avril 2019

Festival Panoramas Pour une fête responsable et sans danger

Les services de secours et de sécurité constatent régulièrement des phénomènes d'alcoolisation massive, notamment chez les mineurs, à l'occasion de rassemblements festifs.

La consommation excessive d'alcool est à l'origine de troubles à l'ordre public et de nombreuses interventions des services de sécurité à l'occasion de chaque festival Panoramas.

Afin de garantir la sécurité de tous, le préfet du Finistère, Pascal LELARGE, a pris des mesures temporaires :

- la vente à emporter de boissons alcoolisées sur le territoire des communes de Morlaix et Saint-Martin-des-Champs est interdite pour les boissons de 4ème et 5ème groupes, et limitée à 1 litre de vin ou 2 litres de bière par personne le vendredi 12 avril et le samedi 13 avril de 16h à 21h, et le dimanche 14 avril de 6h à 13h,
- la détention, le transport et la consommation d'alcool sur la voie publique sont interdits dans le périmètre défini en pièce jointe pour les boissons de 4ème et 5ème groupes, et limités à 1 litre de vin ou 2 litres de bière par personne du vendredi 12 avril à 16h au samedi 13 avril à 8h, puis du samedi 13 avril à 16h au dimanche 14 avril à 13h.

L'arrêté préfectoral est consultable sur le site Internet des services de l'État dans le département www.finistere.gouv.fr, il sera également affiché dans les mairies concernées.

Appel à la responsabilité des parents :

- les parents sont invités à informer leurs enfants sur les risques liés à la consommation de boissons alcoolisées, de produits stupéfiants ou de drogues illégales,
- soucieux d'éviter la répétition des désordres passés, nous en appelons à l'autorité et la vigilance des parents concernés et soulignons la nécessité de responsabiliser les lycéens susceptibles d'y participer.

Rappel aux commerçants :

La vente d'alcool aux mineurs est strictement interdite (code de la Santé Publique).

Contact presse

Bureau de la communication interministérielle : pref-communication@finistere.gouv.fr

Sébastien CHEVRIER 02 98 76 29 51 / Corinne BERNARD 02 98 76 29 66

www.finistere.gouv.fr



@Prefet29



Préfet du Finistère